

L'agroforesterie en Wallonie

B. Bonnes pratiques

B5. Paillage



Lutte préventive contre la concurrence de la végétation : paillages individuels ou en bande, bandes enherbées

Toute installation d'arbres en prairie ou en champ les expose à la concurrence aérienne et souterraine de graminées, plantes vivaces, semi-ligneux ou ligneux, soit déjà présents, soit provenant de repousses ou semis naturels.

Pour prévenir leur apparition, la pose à la plantation d'un paillage au pied des jeunes plants réduit les entretiens ultérieurs et garantit une meilleure reprise des plants ; en fonction de leur épaisseur ou rigidité, trois types de paillis sont distingués : les feuilles, les plaques et les couches, disposés individuellement ou en bandes, les matériaux biodégradables étant bien entendu préférés.

L'enherbement contrôlé des lignes d'arbres par des mélanges de couverts pérennes et peu compétiteurs pour les arbres sont toujours avantageux : développement limité d'adventices indésirables, sol frais, barrières antiérosives, bandes biodiversifiées ...

SOMMAIRE

1. Objectifs	1
2. Matériaux	1
3. Installation	3
3.1. Pose d'un paillis en bande	3
3.2. Pose d'un paillis individuel	4

Rédaction/ BALLEUX Pascal Conception graphique PAO/ NOËL Benoît & LAMBERT Jean-Yves - DAO/ LAMBERT Jean-Yves
Crédit photo/ CDAF sauf mention contraire signalée dans le document
asbl Centre de Développement Agroforestier de CHIMAY - Route de la fagne, 34 - 6460 CHIMAY
Tél. : + 32 (0) 60 41 40 19 - Fax : + 32 (0) 60 41 10 06 - Courriel : info@cdaf.be - Site Web : www.cdaf.be

Cette brochure a été réalisée avec le soutien financier de l'Europe (Fond LEADER TRANSAGAL Coopération) et de Wallonie Bruxelles International.

La reproduction de tout ou partie de cette brochure à des fins didactiques ou non commerciales est autorisée et encouragée moyennant l'indication de la source. Toute autre utilisation ne peut se faire sans l'autorisation expresse de l'asbl Centre de développement agroforestier de CHIMAY. [Loi du 22 mai 2005 modifiant la loi belge du 30 juin 1994 sur le droit d'auteur et les droits voisins]



1. Objectifs

L'installation de **paillis** est uniquement à réserver pour les **boisements sur terres agricoles** ou les **haies** colonisées essentiellement par des adventices herbacées, sur sol travaillé et propre.



© IDF



© Ph. Van Lerberghe

La présence de recrû ligneux ou semi-ligneux et l'abondance de sangliers rendent impossible l'application de la technique.

2. Matériaux

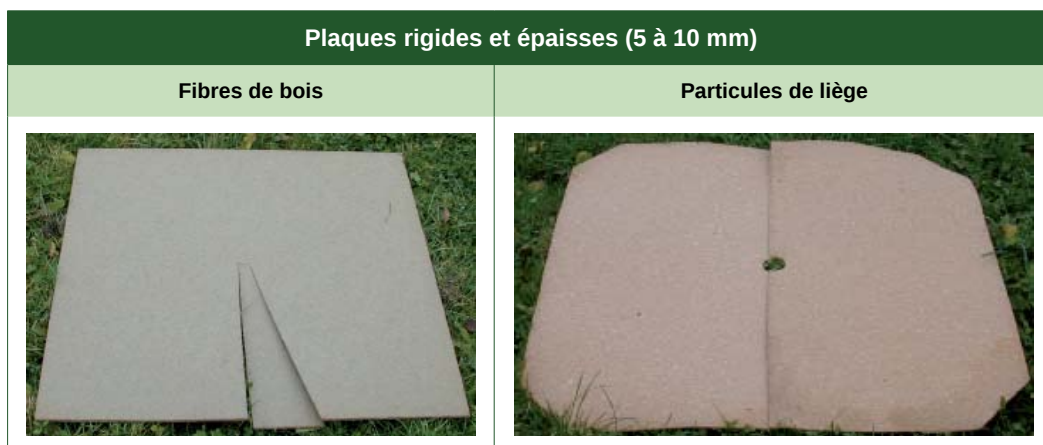
Trois grands **types de paillis** sont proposés sur le marché :

- les **films et feuilles**, flexibles et minces fabriquées en polyéthylène, polypropylène ou fibres végétales biodégradables ;

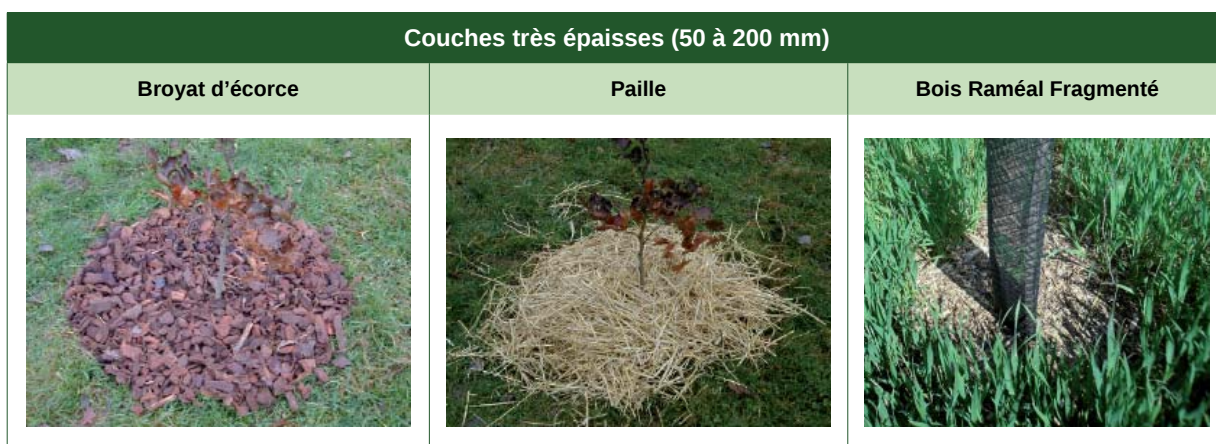
Films plastiques (< 1 mm)		
Film de polyéthylène	Voile de polypropylène	
		
Feuilles souples flexibles et minces (2 à 5 mm)		
Fibres végétales	Amidon de maïs	Feutre organique
		



- les **plaques**, plus rigides et plus épaisses (> 5 mm) fabriquées à base de fibres, pâte de bois ou de particules de liège et assemblées par un liant organique ou de synthèse ;



- les **couches**, plus épaisses encore (> 10 cm), fluides et très poreuses constituées de matériaux déposés librement sur le sol (paille, bois raméal fragmenté, sciure, branchages, copeaux et lamelles de bois).



Caractéristiques	Films plastiques		Biodégradables	Feuilles	Plaques	Couches
Epaisseur	< 1 mm			2 à 5 mm	5 à 10 mm	50 à 200 mm
Description	polyéthylène	polypropylène	amidon de maïs P.L.A (acide polylactique)	fibres végétales assemblées par un liant organique	fibres ou pâtes de bois, de particules de liège et assemblées par un liant organique ou de synthèse	matériaux disposés sur le sol (écorces, plaquettes, paille...)
Souplesse	grande				rigide	grande
Résistance mécanique	élevée			moyenne		faible
Durabilité	élevée : 6 à 7 ans si traitement anti-UV	élevée : 3 à 6 ans si traitement anti-UV	moyenne : entre 1 an ½ et 2 ans (+ selon P.L.A)	moyenne : 2 ans	moyenne : 2 à 3 ans	renouvellement fréquent : 1x/an
Encombrement	faible	faible	rouleau 400 m	faible	élevé	volumineux
Manutention et mise en place	faciles sauf si vent		à dérouler par un tracteur	faciles même si vent	difficiles, préparation préalable du sol	difficiles : volumineux
Biodégradabilité	NON : dépose indispensable		OUI et/ou compostable	OUI		
Amélioration de la disponibilité de l'eau du sol	élevée	moyenne	élevée	moyenne		
Perméabilité à l'air et à l'eau	nulle	faible	très faible	faible		moyenne
Réchauffement du sol	élevé			moyen		
Coût	faible	moyen	élevé			faible



3. Installation

3.1. Pose d'un paillis en bande

Juste **avant la mise en place** d'un paillis en bande, il est indispensable d'**émietter la terre** en surface de façon à faciliter la pose et la fixation du paillis, mais aussi la mise en terre des plants.

Le fraissage est réalisée sur sol ressuyé, avec un outil à dents (herse ou cultivateur).

L'usage d'outils rotatifs (rotavator, fraise) est à proscrire sur sols argileux car ils détruisent la structure du sol et créent des parois trop compactes pour le développement des racines.

Consignes pour l'installation d'un paillis plastique en bande



creuser deux sillons espacés de 100 cm destinés à enterrer 20 cm de la bande



dérouler la bobine de paillage de 140 cm de large et bien tendre le paillis



fixer le paillis aux deux extrémités à l'aide d'une ficelle reliée à deux piquets



recouvrir dans chaque sillon de terre les bords du paillis tout en exerçant avec les pieds une forte pression qui assure la tension parfaite du paillis



découper dans le film une croix (entaille de 15 à 20 cm) à l'emplacement des futurs plants



dégager l'emplacement du trou de plantation pour y introduire le plant à racines nues ou en motte



recouvrir les racines ou la motte de terre pour ensuite la tasser autour du plant



disposer autour du plant et sous le paillis une collerette de plastique (30 x 30 cm) pour éviter le développement de mauvaises herbes au pied des plants



maintenir en place le film et la collerette avec une pelletée de sable ou de gravier



3.2. Pose d'un paillis individuel

Pour faciliter la mise en place d'un **paillis individuel** sur la surface à recouvrir, il est indispensable de **bien aplanir le sol** et de **nettoyer sa surface** en otant les obstacles qui empêchent le paillis d'entrer à son contact.

Consignes pour l'installation d'un paillis individuel

Film plastique perforé



1. Poser le film



2. Fixer le film avec des agrafes



3. Placer une collerette



4. Epanandre du sable

Feutre organique



1. Poser le feutre incisé au milieu



2. Fermer la fente



3. Fixer les coins avec des agrafes



4. Prévoir un recouvrement

Plaque organique



1. Positionner la plaque



2. Replacer la languette amovible



3. Fixer les agrafes aux coins



4. Faire un bourrelet de terre

© Forêt wallonne asbl



© IDF



© IDF

La plantation de haies à la canne à planter à travers les bandes de paillage plastique est très efficace



© IDF

La bonne tenue des paillis individuels sous forme de feuille ou de dalle peut-être assurée par l'utilisation de fiches ou d'agrafes